

DEC140925DR16

Décision donnant délégation de signature de la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange pour les actes relevant de ses attributions de personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision DEC140019DAJ du 1^{er} janvier 2014 nommant Monsieur Jean-Marc LE MARTIN adjoint de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Marc LE MARTIN, adjoint de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, à l'effet de signer au nom de Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange et de Monsieur Jean-Marc LE MARTIN, adjoint de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, délégation est donnée à Madame Aurélie TATE, responsable du secteur politique d'achats du service financier et comptable de la Délégation Paris Michel-Ange, à l'effet de signer dans le domaine des marchés les copies conformes des marchés, les bordereaux d'envoi des marchés pour le recensement et tous les documents d'accusé de réception des plis.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 mars 2014

Hélène NAFTALSKI
Déléguée régionale Paris Michel-Ange